



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AVENANT D'AJUSTEMENT DÉCISION N° AU-18-286**  
**CONTRACTUEL - ASSURANCE FLOTTE EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2018**  
**AUTOMOBILE SMACL ASSURANCES**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4937 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Marc WALCH, 11<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°AU-16-412 en date du 20 décembre 2016, de signer avec la SMACL un contrat garantissant la flotte automobile municipale ;

**CONSIDÉRANT** la proposition du titulaire du marché, compte tenu de l'évolution de la sinistralité constatée depuis l'entrée en vigueur du contrat susmentionné, de porter le montant de la cotisation à 30 000 € HT, hors variation indiciaire à flotte constante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** un avenant d'ajustement contractuel au titre de l'année 2018 au contrat d'assurance « *flotte automobile* » avec la compagnie d'assurance SMACL, sis 141 avenue Salvador Allende 79031 Niort Cedex 9 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La cotisation annuelle hors taxes du contrat « Véhicules à Moteur » sera portée à 30 000 € (hors indexation contractuelle 2018) à périmètre identique à celui assuré au 10/09/2018.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé de la prévention, de la  
sécurité publique, des affaires juridiques et du  
domaine,

**Signé**

**Marc WALCH**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20180921-lmc1H5657H1-AR Date de réception en Préfecture : 21/09/2018 Date de Publication : 21/09/2018
---